

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MARDI 18 MARS 2025**

Le conseil municipal et le conseil d'administration du CCAS, dûment convoqués le 28 février 2025, se sont réunis en séance budgétaire, le 18 mars 2025, à 18h, à la mairie, sous la présidence du Maire, en présence de Mr Yves Malhomme, conseiller aux décideurs locaux, de la secrétaire de mairie et de membres délégués du CCAS.

PRESENTS : Alexis Manac'h, Marie-Noëlle Jaffré, Marie-Thérèse Laurent, Dominique Coadour, Chantal Cloître, Patrice Guillet, Gilbert Berrou, Youenn Boudier, Valérie Jouan.

EXCUSE : Sylvain Charbonnier .

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse Laurent

A l'ordre du jour figuraient le vote des comptes de gestion et administratifs 2024, l'affectation des résultats 2024, le vote des taux d'imposition des taxes locales 2025, le vote des budgets primitifs 2025 et des questions diverses.

Approbation par le conseil de l'ordre du jour proposé.

→ Budget CCAS

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 sont de 4 120,67 euros en fonctionnement et de 3 300 euros en investissement.

Approbation à l'unanimité des comptes de gestion et administratifs 2024.

Le budget primitif 2025 est équilibré quant à lui à 7 400 euros en fonctionnement et à 3 300 euros en investissement.

Il est également voté à l'unanimité.

→ Budget eau

● Comptes de gestion et administratifs

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 sont de 36 232,26 euros en fonctionnement et de -11 137,53 euros en investissement.

Les comptes de gestion et administratifs sont adoptés à l'unanimité.

→ Budget assainissement

● Comptes de gestion et administratifs

Les résultats à la clôture 2024 sont de 22 832,18 euros en fonctionnement et de 11 905,20 euros en investissement.

Les comptes de gestion et administratifs sont adoptés à l'unanimité.

→ Budget principal (commune)

● Comptes de gestion et administratifs

L'exercice 2024 présente en section fonctionnement un montant de dépenses de 578 921,49 euros pour 797 390,56 euros de recettes.

En section investissement les dépenses sont de 359 785 euros pour 161 015 euros de recettes.

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 sont donc de 792 961,18 euros en fonctionnement et de 426 119,17 euros en investissement.

Le compte de gestion et le compte administratif sont votés à l'unanimité.

● Affectation des résultats

A l'unanimité le conseil municipal décide du maintien dans leur sections respectives de l'excédent de fonctionnement et de l'excédent d'investissement.

● Vote des taux d'imposition des taxes locales

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du maintien des taux pour 2025 soit 25,97 % pour le foncier bâti, 25,76 % pour le foncier non bâti et 9% pour la taxe d'habitation (résidences secondaires).

- Le budget primitif 2025 est équilibré à 1 711 682,62 euros en fonctionnement et à 1 652 615,79 euros en investissement.

Ce budget primitif est voté à l'unanimité.

➔ Questions diverses

● Fonds de concours

Le maire fait part au conseil d'une demande de fonds de concours à Monts d'Arrée Communauté d'un montant de 18 957 euros portant sur des travaux de voirie et bâtiments communaux.

Le conseil communautaire, lors de sa séance du 25/02/2024, a décidé, à l'unanimité, de verser à la commune de Brennilis le fond de concours sollicité.

A son tour c'est dans le cadre d'une délibération concordante que le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le versement du fonds de concours octroyé par Monts d'Arrée Communauté.

● Location du cabinet infirmier

Le Maire propose au conseil de porter le montant du loyer mensuel du cabinet infirmier à 150 euros au lieu de 100 euros actuellement.

A l'unanimité, le conseil accepte cette proposition.

● Renouvellements de Contrats

- Souris 7 pour un montant de 969 euros.
- Adhésion à l'AMF (Association des Maires de France) pour un montant de 130 euros.
- Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour un montant de 75 euros

Le Conseil, à l'unanimité, accepte le renouvellement de ces contrats.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.